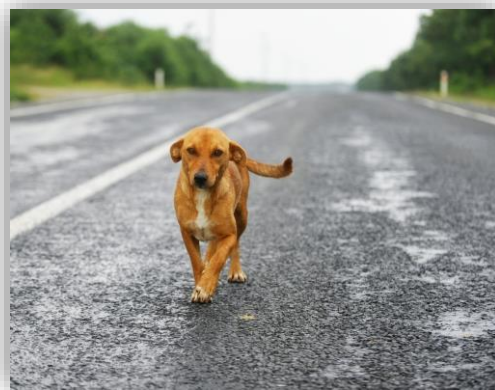


CDG 49

FICHE ACCIDENT

CAPTURE D'ANIMAUX



RAPPELONS QU'IL EST IMPORTANT :

- De faire appel à une société spécialisée si la capture se révèle difficile ou présente un danger
- De porter des équipements de protection individuelle (gants renforcés, vêtements de travail résistants, bottes)
- D'être formé à la capture et aux risques liés aux animaux dangereux
- D'utiliser du matériel de capture adapté le cas échéant (laisse, filet, perche de capture, cage...)
- D'avoir ses vaccinations à jour
- D'avoir une trousse de secours à disposition
- De former les agents aux premiers secours

Récits d'accidents :

En procédant à la récupération d'un chien errant, l'agent s'est fait mordre à la main droite. Entaille au niveau de l'annulaire de la main droite de l'agent : 4 jours d'arrêt de travail.

Suite à la capture d'un chien errant, l'agent a voulu vérifier si l'animal était tatoué. Le chien l'a mordu au niveau du front et de la tempe. Pas d'arrêt de travail.

Pour des informations complémentaires, se référer aux fiches prévention :